

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 7 septembre 2021 à 20h00 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Robert Gauthier, Maire
Mme Lucie Hamelin, conseillère
Mme Gina Lemire, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
Mme Claudette Caron, conseillère
M. Thierry Archambault-Laliberté, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE :

Mme Christina Béland, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Benoît Gauthier, directeur général et secrétaire-trésorier

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2021
- 4. CORRESPONDANCE**
 - 4.1 Lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant la ristourne pour l'année 2020
 - 4.2 Lettre d'un groupe de résidents du Lac Bell demandant une modification du règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur le territoire de la municipalité
 - 4.3 Projet patrouille eau secours 2022
- 5. RAPPORT DES COMITÉS**
- 6. PRÉSENTATION DES COMPTES**
- 7. RÉOLUTIONS - ADMINISTRATION**
 - 7.1 Modification de la date de la séance ordinaire du conseil du 4 octobre 2021
 - 7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-011 modifiant le Règlement 2021-008 pour permettre la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux
 - 7.3 Autorisation à la Légion royale canadienne pour la campagne du coquelicot
 - 7.4 Approbation de la lettre d'entente no 8 intervenue entre le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) Section 26 – Saint-Élie-de-Caxton et la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

7.5 Approbation de la lettre d'entente no 9 intervenue entre le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) Section 26 – Saint-Élie-de-Caxton et la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

8. RÉOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE

8.1 Achat de trois cylindres d'air comprimé pour le Service de sécurité incendie

8.2 Achat d'un radar pédagogique

8.3 Contrat pour le remplacement et la réparation de glissières de sécurité

9. RÉOLUTIONS - LOISIRS/CULTURE/TOURISME

10. RÉOLUTIONS –SUBVENTIONS

11. RÉOLUTIONS – URBANISME

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2021-09-199

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

4.4 Demande de soutien financier de l'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton

12.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 2021-012 pour la construction d'un CPE à Saint-Élie-de-Caxton

12.2 Autorisation du barrage routier de l'organisme Du cœur au ventre Saint-Élie-de-Caxton

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021

RÉSOLUTION 2021-09-200

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2020 tel quel.

Adoptée

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

RÉSOLUTION 2021-09-201

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2021 en ajoutant à l'ordre du jour de ce procès-verbal, l'item 3.4 Contrat pour des travaux de rapiéçage d'asphalte.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant la ristourne pour l'année 2020
- 4.2 Lettre d'un groupe de résidents du Lac Bell demandant une modification du règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur le territoire de la municipalité
- 4.3 Projet patrouille eau secours 2022
- 4.4 Demande de soutien financier de l'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton

La correspondance sera déposée aux archives de la municipalité pour consultation publique.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Lucie Hamelin

Nous sollicitons la participation de la population, des artistes, des artisans, des bricoleurs du dimanche afin de nous présenter un projet incorporant le portrait des maires qui ont siégé à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dans les années passées.

Ce projet peut être un tableau, une mosaïque, une représentation, incorporant photos des anciens maires et des futurs... L'idée est de présenter l'histoire de la mairie dans la salle communautaire d'une façon originale et artistique.

Des activités sont offertes aux citoyens au gymnase de l'école, les mardis et jeudis en soirée. Pour plus d'informations, consulter le site web de la municipalité.

Les spectacles prévus à l'automne ont tous été annulés à cause de la pandémie.

Un extrait de la revue Quorum paraîtra dans l'infolettre de septembre qui a pour information : La question de tous les instants : Comment susciter l'intérêt des jeunes et des moins jeunes aux élections municipales ? Comment faire pour que les hommes et les femmes puissent être intéressés à se présenter à titre de conseiller-ère ou de maire-mairesse ?

Thierry Archambault-Laliberté

Il invite les gens à se présenter aux prochaines élections et désire partager son expérience en tant que conseiller municipal.

Francine Buisson

1. Statistiques site Web août 2021 :

1. **Statistiques** - Site municipal : 12 018 visites et 48 749 pages consultées.
2. **Statistiques** - Site culture et tourisme : 4 116 visites et 10 893 pages consultées.
3. **Abonnés à l'infolettre** – Ce moyen de communication gagne en popularité auprès de nos concitoyens. Il s'avère un excellent outil d'information municipale à publication mensuelle.

2. UTA session automne 2021 : formation en présentiel – Il est encore temps de vous inscrire à la formation automnale 2021 tenue en présentiel. La formation aura lieu au Garage de la culture. Un réaménagement de l'espace du Centre communautaire est rendu nécessaire suite à l'incendie du 26 juillet survenu à la Maison du citoyen. L'UTA de l'UQTR offrira la [formation suivante](#) : Histoire de peur – Lumières et ténèbres avec le formateur monsieur Pierre Letarte. Cette formation de 4 semaines permettra ainsi de terminer la formation déjà amorcée à l'hiver 2020. Elle se déroulera le jeudi, du **30 septembre au 21 octobre 2021**, de 13 h à 15 h 30. Une personne peut s'inscrire sans avoir suivi les cours précédents. Vous procédez à votre inscription en ligne à l'adresse www.uta.uqtr.ca.

3. Cours de Taïchi – session automne 2021. Pour une 10^e année consécutive, se tiendra une session de Taïchi de niveau avancé, chaque vendredi, à compter de septembre. Les apprenants déjà inscrits aux précédentes sessions ont priorité et seront contactés par courriel, par le formateur Robert St-Onge. La formule proposée est de former 4 groupes composés de 3 personnes sur 4 plages horaires différentes. La durée d'un cours sera de 1 h 15. L'activité aura lieu au Garage de la culture.

4. Programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables – Information destinée aux nouveaux arrivants et un rappel pour les jeunes familles. Depuis juin 2013, votre municipalité s'est dotée d'un programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables. Ce programme a été mis sur pied par préoccupation environnementale et s'intègre dans un processus de développement durable puisqu'il prend en compte les trois (3) domaines, soit social, économique et environnemental. Un maximum de 125 \$ est remboursable sur preuve d'achat. Les critères du Programme et le formulaire de demande sont disponibles sur le site Web municipal.

Claudette Caron

Elle invite les gens à se présenter à l'élection de novembre, c'est une belle expérience, ça permet d'apprendre et de comprendre et aussi une très belle implication.

Gina Lemire

Quelques bancs publics ont été installés dans le village. Ces bancs sont peints par les élèves de notre école et sont commandités par de généreux donateurs de chez nous. Malheureusement, étant donné que la saison est très avancée, ils seront installés l'été prochain.

Benoît Gauthier, président d'élection

Donne des explications concernant l'élection du 7 novembre prochain. L'avis public d'élection sera affiché dès demain et sera distribué à toute la population par la poste. Cet avis public contient des informations concernant l'horaire du vote par anticipation et le jour du scrutin ainsi que les détails concernant le vote par correspondance qui est nouveau cette année.

Il demande aux candidats de prendre rendez-vous pour déposer leur candidature, l'horaire est également indiqué dans l'avis public d'élection.

Robert Gauthier

Centre de la petite enfance (CPE) : une excellente nouvelle!

Le 30 août dernier, le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi de 29 places en centre de la petite enfance (CPE) à Saint-Élie-de-Caxton. On se rappellera que le comité de parents a déposé une pétition de 250 signatures le 30 septembre 2019 au Conseil municipal qui appuie le projet depuis ses débuts. La vigueur de la mobilisation du milieu pour ce projet qui fait consensus chez nous a certainement contribué grandement à cette décision positive du gouvernement du Québec. Ce projet, en plus de répondre aux besoins urgents des familles, est aussi un dossier de développement local pour la vitalité socio-économique de la municipalité dont l'avenir repose en grande partie sur l'attraction de nouvelles familles.

En partenariat avec les Services de garde Gribouillis de Louiseville, la Municipalité s'est engagée à fournir un terrain et une bâtisse, en tant que propriétaire de ceux-ci, qui répondent aux besoins et aux exigences pour la réalisation du projet d'un CPE de type « Enfant Nature » à Saint-Élie-de-Caxton. Cet engagement a été confirmé par une résolution unanime du Conseil municipal le 7 décembre 2020. L'organisme locataire à long terme gèrera les opérations du CPE et la Municipalité financera ses responsabilités dans le projet par un règlement d'emprunt également à long terme, qui sera remboursé par les paiements de location de la bâtisse et du terrain. La Municipalité, les Services de garde Gribouillis et le comité de parents travailleront en partenariat à très court terme pour débiter la réalisation du projet qui devrait nous permettre d'ouvrir le CPE au cœur du village au plus tard au printemps 2023.

Sentiers du Parc nature et culture

Le Conseil municipal a octroyé un contrat de 64 000 \$ à la firme Les entretiens Langlois inc. de Saint-Mathieu-de-Parc pour l'aménagement des sentiers au Parc nature et culture.

De plus, un autre contrat de 20 550 \$ a été octroyé à Entreprise St-Élie (2020) inc. (Patrick Muise) pour les matériaux requis lors de l'aménagement des sentiers, comme les pierres concassées, les roches et la poussière de pierres.

Travaux d'asphaltage

Comme à chaque année, des travaux de rapiéçage d'asphalte sont nécessaires à différents endroits dans la municipalité. Un contrat de 35 625 \$ a été octroyé à Pavages Gravel inc. pour procéder à ces travaux, notamment sur les rues Saint-Louis, Philibert, Chatel, 4^e rang et chemin des Loisirs. Ces coûts sont assumés en très grande partie par une subvention du gouvernement du Québec.

Circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux

Le Conseil municipal a modifié le Règlement pour permettre la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux. Ce nouveau règlement s'inscrit dans la Loi sur les véhicules hors routes au Québec et l'article 626 du Code de la sécurité routière du Québec. Ces modifications font suite notamment aux changements survenus dans des ententes avec des propriétaires de chemins privés et des usages différents de terrains publics, ce qui oblige la relocalisation de certains sentiers ou portions de sentier par les opérateurs de clubs de véhicules hors route. Les objectifs de la Municipalité sont de permettre la circulation de ces véhicules jusqu'aux sentiers prévus à cet effet et d'autoriser l'accès à divers services au centre du village pour les usagers de ces sentiers.

Prochaine réunion du conseil municipal

Selon le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal adopté pour l'année 2021 en décembre dernier, la dernière séance du présent conseil devait se tenir le 4 octobre, soit avant la fin de la période des mises en candidatures qui devait être le 8 octobre pour l'élection du 7 novembre. Or, cette date de fin des mises en candidatures a été devancée par le directeur général des élections du Québec (DGEQ) au 1^e octobre, en raison des nouvelles dispositions sur le vote par correspondance dans un contexte de pandémie. Le Conseil municipal a donc décidé de devancer la dernière séance ordinaire du conseil avant la tenue de l'élection du 7 novembre au lundi 27 septembre à 20 h.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES

13196	PRODUCTIONS HUGUES POMERLEAU INC.	PROG. SPECTACLES ACTIVITÉS	287.44 \$
13211	DEMERS LOUIS-GABRIEL	PROG. SPECTACLES ACTIVITÉS	650.00 \$
13212	BASANES ALEXANDRA	ATELIER DE GRAVURE	1 000.00 \$
13271	ASSOCIATION DES USAGERS	AUTRES SUBVENTIONS	992.16 \$
13273	CATHERINE BARD	PUBLICITÉ TOURISTIQUE, MATÉRIEL PROMOTIONNEL	448.40 \$
13275	CONSTRUCTION & PAVAGE BOISVERT INC	REFECTION CH. DES LOISIRS	260 532.40 \$
13276	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	900.00 \$
13277	L'AUGUSTE THEATRE		2 000.00 \$
13279	L'AUDI-C SONORISATION INC.	GARAGE DE LA CULTURE SYSTÈME DE SON	29 634.81 \$
13281	BRASSERIE DEPARILLÉE	ACTIVITÉS CULTURELLES FONTAINE	643.06 \$
13282	ALIMENTATION R. AUDET	AUTRES (FEU: CLSC)	110.58 \$
13283	DEPANNEUR VOISIN #6971	AUTRES (FEU: CLSC)	95.44 \$
13284	PHARMACIE MAUDE LUPIEN PILON	16962 - 17014	48.19 \$
13285	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	1 073.10 \$

13286	SYNDICAT REG. DES EMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	810.44 \$
13287	LES COUZINS	CACHETS DES ARTISTES 5 À 7	650.00 \$
13288	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	35.00 \$
13289	FRECHETTE MAUDE	PROG. SPECTACLES ACTIVITÉS	300.00 \$
13289	ADN COMMUNICATION	SITE WEB	1 189.99 \$
13290	A.I.E. INFORMATIQUE INC.	AUTRES (FEU: CLSC)	274.89 \$
13291	ALIMENTATION R. AUDET	ACT. CULTURELLES FONTAINE	41.00 \$
13292	AMBULANCE SERGE RICHARD INC. (22-22)	AUTRES (FEU: CLSC)	175.75 \$
13293	ASSELIN SERVICES SANITAIRES	CONTRAT VIDANGES	10 409.61 \$
13294	ATELIERS DE SOUDURE ST- ELIE	ENTRETIEN EQUIPEMENTS TRACTEUR	505.89 \$
13295	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES, ARBITRAGE	2 460.47 \$
13296	BUISSON FRANCINE	FRAIS REPRESENTATION CONSEIL	57.20 \$
13297	CAMPING BIVOOUAK	ACTIVITÉS CAMP DE JOUR	603.62 \$
13298	CONSTRUCTION RICHARD CHAMPAGNE INC.	AMÉNAGEMENT PARC NATURE ET CULTURE	110 489.89 \$
13299	COOKE SERRURIER ENR.	PORTE DE SECOURS, RELOCALISATION EMPLOYÉS	259.79 \$
13300	COOP. NATIONALE DE L'INFORMATION IND.	PUBLICITÉ TOURISTIQUE SENTIER	1 724.63 \$
13301	DAOUST NETT. ÉCOPERFORMANTS #208 (GUS)	AUTRES (FEU: CLSC)	142.36 \$
13302	DE CHARETTE LEON	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	70.00 \$
13303	DISTRIBUT'EAU PLUS!	ALIMENTS	27.00 \$
13304	EMCO CORPORATION	VOIRIE MATÉRIAUX	151.97 \$
13305	ENTREPRISE ST-ELIE (2020) INC.	ENT. RESEAU AQUEDUC BOULEAUX BLANCS, LOCATION DE MACHINERIE	1 523.42 \$
13306	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION MACHINERIE	379.42 \$
13307	ENVIRONNEMENT M C M INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	1 223.33 \$
13308	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	176.77 \$
13309	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	ENT. REPAR. SENTIER BOTANIQUE	47.11 \$
13310	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	105.00 \$
13311	GAUTHIER ROBERT	FRAIS REPRESENTATION CONSEIL	127.16 \$
13312	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION, TELEPAGE	315.38 \$

13313	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEURS	2 378.16 \$
13314	IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE	PUBLICATIONS MUNICIPALES, FOURNITURES DE BUREAU	808.28 \$
13315	EQUIPEMENTS INCENDIES CMP MAYER INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	189.71 \$
13316	JULIEN BELLERIVE & FILS	VOIRIE MATÉRIAUX	722.41 \$
13317	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	223.91 \$
13318	LUMEN	VOIRIE MATÉRIAUX	436.04 \$
13319	MATERIAUX LAVERGNE	GARAGE DE LA CULTURE, ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	74.28 \$
13320	MRC DE MASKINONGE	FRAIS DE COUR MUNICIPALE, GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DECHETS, REDEV. ELIMINATION/\$23.07 TONNE, CONTRAT VIDANGES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, QUOTE- PART	29 350.79 \$
13321	MUNICIPALITE DE SAINT- MATHIEU-DU-PARC	AUTRES (FEU: CLSC)	243.55 \$
13322	MUNICIPALITE DE CHARETTE	AUTRES (FEU: CLSC), SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	1 526.41 \$
13323	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES, ENT. RESEAU AQUEDUC DOMAINE OUELLET	1 641.66 \$
13324	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	137.90 \$
13325	JAGUAR MEDIA INC.	PUBLICATIONS MUNICIPALES	344.93 \$
13326	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
13327	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR, AUTRES (FEU:CLSC)	2 297.85 \$
13328	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	AUTRES (FEU: CLSC)	31.62 \$
13329	SNC-LAVALIN	PRÉAU JUSQU'AU 23 JUIN 2021	3 572.85 \$
13330	SONIC ENERGIES INC.	ESSENCE ET HUILE DIESEL	1 977.98 \$
	VAL-MAURICIE	AUTRE (FEU: CLSC)	862.31 \$
	DECOSTE MARIE-JEANNE	CACHETS DES ARTISTES 5 À 7	1 000.00 \$
	FRENETTE MAUDE	PROG. SPECTACLES ACTIVITÉS	300.00 \$
	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEURS	
186	BELL MOBILITÉ	CELLULAIRE VOIRIE	19.49 \$
197	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	43.08 \$
198	REVENU QUEBEC	D.A.S. JUIN 2021	21 684.80 \$
199	REVENU CANADA	D.A.S. JUIN 2021	7 726.84 \$

		TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE DE LA CULTURE, GARAGE MUNICIPAL, BIBLIOTHEQUE, AQUEDUC PRINCIPAL, DOMAINE OUELLET, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND	
200	SOGETEL		1 010.62 \$
204	FONDACTION	FONDACTION CSN À PAYER	3 120.72 \$
205	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	208.08 \$
206	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 970.80 \$
207	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	148.15 \$
209	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	997.78 \$
		GRAND TOTAL	517 800.01 \$

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

RÉSOLUTION 2021-09-202

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER les déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer et déjà payés au montant de 511 371.86 \$, et les salaires nets du mois de juillet 2021 au montant de 63 489.40 \$, totalisant la somme de 574 861.26 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDIT :

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

Benoît Gauthier
Directeur général et secrétaire-trésorier

7. RÉSOLUTIONS - ADMINISTRATION

7.1 MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 OCTOBRE 2021

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021

ATTENDU que, conformément au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021 (résolution 2020-12-291) la dernière séance du conseil qui devait se tenir avant la fermeture de la période de mise en candidature le 8 octobre 2021, avait été fixée au 4 octobre 2021;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* (2021, chapitre 8), le directeur général des élections du Québec a édicté un *Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* par lequel le calendrier électoral a été modifié de manière à ce que la fermeture de la période de mise en candidature soit devancée au 1^{er} octobre 2021 (art. 11 du règlement);

ATTENDU que le conseil peut se prévaloir des dispositions prévues aux articles 148 et 148.0.1 du Code municipal du Québec, lesquelles lui permettent de décider qu'une séance ordinaire du conseil débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier, afin de modifier la date de la dernière séance ordinaire du conseil avant la tenue de l'élection du 7 novembre 2021;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la bonne conduite des affaires de la Municipalité, notamment pour l'adjudication d'un contrat de renouvellement de financement pour deux règlements d'emprunt dont la date retenue par la direction des Finances du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation est le 27 septembre.

RÉSOLUTION 2021-09-203

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Thierry Archambault-Laliberté il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE DEVANCER la séance ordinaire du conseil prévue le 4 octobre 2021 à 20h00 au lundi 27 septembre 2021 à 20h00 et de publier un avis public avisant les citoyens de Saint-de-Caxton de cette modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal.

Adoptée

7.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-008 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DE VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-008 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DE VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ

Madame Claudette Caron, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-011 modifiant le règlement 2021-008 pour permettre la circulation de véhicules hors route sur le territoire de la municipalité.
- Dépose le projet de règlement numéro 2021-011 intitulé « règlement 2021-011 modifiant le règlement 2021-008 pour permettre la circulation de véhicules hors route sur le territoire de la municipalité » et qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

7.3 AUTORISATION À LA LÉGION ROYALE CANADIENNE POUR LA CAMPAGNE DU COQUELICOT

AUTORISATION À LA LÉGION ROYALE CANADIENNE POUR LA CAMPAGNE DU COQUELICOT

ATTENDU que la Filiale 44 de la Légion royale canadienne souhaite obtenir l'autorisation de tenir sa campagne annuelle du Coquelicot dans notre municipalité à partir du vendredi 29 octobre 2021 jusqu'au dimanche 14 novembre 2021;

ATTENDU que la Filiale 44 de la Légion royale canadienne s'engage à respecter les recommandations de la santé publique pour sa campagne de collecte de fonds.

RÉSOLUTION 2021-09-204

Sur proposition de madame Gina Lemire appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la Filiale 44 de la Légion royale canadienne à tenir sa campagne annuelle du Coquelicot dans la municipalité du vendredi 29 octobre 2021 jusqu'au dimanche 14 novembre 2021.

Adoptée

7.4 APPROBATION DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 8 INTERVENUE ENTRE LE SYNDICAT RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN) SECTION 26 – SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

APPROBATION DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 8 INTERVENUE ENTRE LE SYNDICAT RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN) SECTION 26 – SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton (la Municipalité) et le Syndicat des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) Section 26 – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton (le Syndicat) ont convenu de procéder à une mise à jour du statut d'emploi de l'inspectrice en bâtiments et en environnement et de procéder à l'ouverture d'un poste d'inspecteur(trice) adjoint(e) en urbanisme et environnement;

RÉSOLUTION 2021-09-205

Sur proposition de monsieur Thierry Archambault-Laliberté appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'APPROUVER la lettre d'entente no 8 intervenue entre la Municipalité et le Syndicat et de mandater le maire et le directeur général à signer ladite entente.

Adoptée

7.5 APPROBATION DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 9 INTERVENUE ENTRE LE SYNDICAT RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN) SECTION 26 – SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

APPROBATION DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 9 INTERVENUE ENTRE LE SYNDICAT RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN) SECTION 26 – SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton (la Municipalité) et le Syndicat des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) Section 26 – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton (le Syndicat) ont convenu de procéder à une modification du taux horaire prévu à la convention collective pour la classe 12, échelon 5.

RÉSOLUTION 2021-09-206

Sur proposition de monsieur Thierry Archambault-Laliberté appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'APPROUVER la lettre d'entente no 9 intervenue entre la Municipalité et le Syndicat et de mandater le maire et le directeur général à signer ladite entente.

Adoptée

8. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE

8.1 ACHAT DE TROIS CYLINDRES D'AIR COMPRIMÉ POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ACHAT DE TROIS CYLINDRES D'AIR COMPRIMÉ POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU que la Municipalité souhaite remplacer progressivement les cylindres d'air comprimé utilisés par les pompiers lors de leurs interventions par des cylindres en fibre de carbone;

ATTENDU qu'il est prévu au budget d'investissement pour l'année 2021 de procéder à l'achat de trois cylindres en fibre de carbone;

ATTENDU que la soumission du fournisseur de cet équipement respecte le montant alloué au budget.

RÉSOLUTION 2021-09-207

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par monsieur Thierry Archambault-Laliberté
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'achat de trois cylindres à air comprimé en fibre de carbone pour le Service de sécurité incendie, selon la soumission de L'Arsenal au montant de 4 320. \$, plus taxes.

Adoptée

8.2 ACHAT D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

ACHAT D'UN INDICATEUR DE VITESSE PÉDAGOGIQUE

ATTENDU que la Municipalité a procédé à l'acquisition, en 2020, d'un indicateur de vitesse pédagogique dans le but d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse sur certaines portions du réseau routier de la municipalité;

ATTENDU que l'expérience réalisée au cours de l'été 2021 a permis de constater que l'utilisation de cet indicateur de vitesse a contribué à la réduction de la vitesse dans les zones où il a été utilisé;

ATTENDU que la Municipalité mettra en application prochainement le nouveau règlement sur la limitation de la vitesse sur le territoire municipal;

ATTENDU que l'efficacité d'un tel appareil est accrue lorsqu'il est installé dans chaque direction.

RÉSOLUTION 2021-09-208

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'achat d'un indicateur de vitesse Isafe 2 avec batterie, ainsi que d'un support adapté pour cet appareil afin de le déplacer, de JMJTech, Solution intelligente, au montant de 3 800. \$, plus taxes.

Adoptée

8.3 CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT ET LA RÉPARATION DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

CONTRAT POUR LA RÉPARATION DE GLISSIÈRES

ATTENDU que la Municipalité doit procéder à des réparations et à des remplacements de glissières de sécurité à différents endroits sur le réseau routier municipal;

ATTENDU que des soumissions ont été demandées à trois entreprises spécialisées dans la pose et la réparation de glissières de sécurité dont deux ont déposé une soumission;

ATTENDU que les deux soumissions reçues sont conformes au devis préparé par le directeur des travaux publics de la municipalité;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

RÉSOLUTION 2021-09-209

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER le contrat pour la fourniture et la pose de glissières de sécurité au plus bas soumissionnaire conforme, soit Entreprise Ployard 2000 Inc. au montant de 17 064.72 \$, plus taxes.

Adoptée

9. RÉSOLUTIONS - LOISIRS/CULTURE/TOURISME

Aucun item à l'ordre du jour

10. RÉSOLUTIONS –SUBVENTIONS

Aucun item à l'ordre du jour

11. RÉSOLUTIONS – URBANISME

Aucun item à l'ordre du jour

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2021-012 POUR LA CONSTRUCTION D'UN CPE À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2021-012 POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

Madame Lucie Hamelin, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-012 pour la construction d'un Centre de la petite enfance (CPE).
- Dépose le projet de règlement numéro 2021-012 intitulé « règlement d'emprunt 2021-012 pour la construction d'un Centre de la petite enfance (CPE) » et qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

12.2 AUTORISATION DU BARRAGE ROUTIER DE L'ORGANISME DU CŒUR AU VENTRE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

À ce point de l'ordre du jour, madame Gina Lemire conseillère, déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations sur le prochain dossier, du fait qu'elle est la conjointe d'un des soumissionnaires, donc elle se retranche du conseil et s'abstient de voter

AUTORISATION DE LA TENUE D'UN BARRAGE ROUTIER POUR L'ORGANISME DU CŒUR AU VENTRE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

ATTENDU que l'organisme Du cœur au ventre Saint-Élie-de-Caxton a pour mission de venir en aide aux personnes défavorisées de notre municipalité;

ATTENDU que pour accomplir sa mission, l'organisme demande l'autorisation de tenir un barrage routier afin d'amasser des fonds.

RÉSOLUTION 2021-09-210

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'organisme Du cœur au ventre à tenir un barrage routier le dimanche 21 novembre 2021 ou, en cas de mauvaise température, le dimanche 28 novembre 2021 à l'intersection de la rue Saint-Louis et de la route des Lacs, ainsi qu'à l'intersection de l'avenue Principale et du chemin des Loisirs. La tenue du barrage routier est conditionnelle à l'acceptation de la Sûreté du Québec et du ministère des Transports.

Adoptée

À ce point de l'ordre du jour, madame Gina Lemire conseillère, réintègre son siège.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS

Une période de questions et suggestions est accordée aux citoyens(nes) présents de 20h45 à 21h00.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Lucie Hamelin propose de lever l'assemblée à 21h00.

Robert Gauthier, maire

Benoît Gauthier,
Directeur général et secrétaire-trésorier